

● (1250)

Je remercie également l'ex-premier ministre qui malheureusement n'est pas à son siège, maintenant chef de la loyale opposition de Sa Majesté, d'avoir su remplir pendant de si nombreuses années, avec dignité et courage, il faut le dire, les hautes tâches de chef de gouvernement, et je rends hommage au nouveau gouverneur général de ce pays ainsi qu'à son épouse qui assument avec rigueur et intégrité la lourde responsabilité de gardien ultime de nos traditions et de nos institutions. Il saura user, j'en suis convaincu, de son droit exclusif et réservé d'être avisé, d'aviser et de mettre en garde.

C'est avec une vive émotion, monsieur le président, que j'ai écouté la lecture du programme du gouvernement pour cette session. Le discours était bien monté, des handicapés à la jeunesse, de l'énergie à la marine, sans compter la traditionnelle nouvelle vision: tout y était. La seule chose qui manquait, c'était la promesse d'une baisse des impôts. Mais je suis assuré que sur ce point, monsieur le président, je soupçonne déjà le gouvernement de nous réserver cela pour le discours sur le budget. Mais pour bien analyser et commander ce discours, il faut le comparer à la situation réelle du pays au plan économique. La situation réelle du pays, en fait, se résume à la compréhension de deux opérations mathématiques de base.

Durant les dix dernières années, nous avons assisté à la multiplication du chômage par deux. Nous avons également assisté à la multiplication des bureaucrates par deux, à la multiplication de la dette publique par quatre. Nous avons assisté à la division de la productivité par deux, à la division du taux de croissance par deux, à la multiplication du taux d'inflation par deux, à la multiplication par deux également du nombre d'hommes-journées perdues à cause des grèves, à la multiplication par quatre des dépenses gouvernementales, à la multiplication par dix du déficit de la balance des paiements. Quel que soit l'angle sous lequel on regarde la situation économique du pays, monsieur le président, ça va mal. Pourtant, après avoir écouté l'honorable chef de l'opposition (M. Trudeau) hier, dans son discours, après avoir entendu les questions des députés du parti de l'opposition officielle, hier et ce matin, j'ai l'impression qu'on oublie très vite le fait que pendant les 60 dernières années le pays a eu 50 ans d'administration libérale, et pendant les 11 dernières années, la situation économique que nous connaissons est le résultat de 11 années d'administration libérale. Pendant 60 ans, le parti conservateur n'a gouverné le pays que pendant à peine dix ans. C'est la réalité, il faut le dire, monsieur le président, il ne faut pas jouer à l'autruche non plus, il faudra travailler avec sincérité et détermination. Il faudra vivre avec franchise et loyauté et dire les choses telles qu'elles sont.

Dans un univers économique international, caractérisé par une pénurie de ressources, on a réussi au Canada le tour de force de faire régresser régulièrement le niveau de vie des Canadiens, et ce, monsieur le président, dans un pays qui possède le plus grand réservoir de ressources du monde. Voilà un des aspects économiques qui caractérise le mieux la situation actuelle.

### *L'Adresse—M. F. Roy*

Quand on constate que le Canada est un des pays les plus endettés au monde, quand on constate qu'il est le seul des pays industrialisés de la société internationale à être obligé d'emprunter pour payer les intérêts de sa dette, quand on constate que durant les dix dernières années la part des matières premières de nos exportations a augmenté et qu'en plus des emprunts sont nécessaires pour arriver à boucler la balance des paiements, quand on constate tout cela, monsieur le président, c'est que l'heure est grave. Ce n'est pas sans raison que de toutes parts certaines personnes se sont ingénies à faire en sorte que l'intérêt des citoyens soit orienté vers d'autres problèmes quand le pays est acculé à la faillite.

Il est normal de voir surgir des boucs émissaires, et c'est ainsi que je considère tous ces appels à l'unité nationale, et ce d'autant plus que je me rends compte que ceux qui y font appel ont tout fait pour créer les problèmes. Diviser pour régner, disait «l'autre», et on voit le résultat.

Sur le plan politique, on hérite d'un pays qui a subi une érosion lente mais progressive de ses libertés civiles. Des journaux nous ont rapporté des rumeurs bien étranges au sujet de vols, de violations de domiciles, de destructions de biens, et personne ne s'est soucié d'aller au fond des choses. Une quelconque unité nationale, jamais définie, mais servant d'appoint à un pouvoir incompetent s'est vu servir d'excuse. La plus grande victoire des hommes, savoir: «que ceux qui exercent le pouvoir ne peuvent le faire sans l'assentiment de leurs pairs», est une parole célèbre dans l'histoire. Ce sentiment «que ceux qui exercent le pouvoir ne peuvent le faire sans l'assentiment de leurs pairs» venait tout simplement de prendre le bord de la fenêtre!

Thomas Jefferson disait, lors de la discussion sur l'élaboration des statuts de la Virginie: «Forcer les gens à contribuer de leurs deniers à la diffusion d'une idéologie qui n'est pas la leur, à mon avis c'est un acte de tyrannie.»

Qu'est-ce qui se passe? Des sociétés de la Couronne, des monopoles d'État, des monopoles privés souscrivent des sommes imposantes à la bataille référendaire; un secrétariat aurait été organisé à même les fonds publics. Personne ne s'en est offusqué, ni inquiété. Jefferson était pourtant clair. L'érosion des libertés les plus fondamentales se faisait et se fait encore.

Cette atmosphère d'érosion est telle, monsieur le président, qu'actuellement, à la Chambre, des députés ont cru comprendre, et je dis bien «ont cru comprendre», que notre absence du Comité de sélection signifiait la non-existence de notre parti, absence d'ailleurs réalisée par une modification au Règlement de la Chambre, à la suite d'une simple proposition. Aucun professionnel de la conscience parlementaire ne s'est aperçu que, sans le consentement unanime et cela existe dans tous les parlements, et le Parlement fédéral est encore meilleur gardien des traditions du parlementarisme britannique, sans le consentement unanime, on avait passé outre aux dispositions du Règlement, et je réfère les honorables députés au compte rendu officiel des débats du 28 juin 1977, aux pages 7153 et 7154.